AR Prefecture
047-214701955-20260709-DEL1212026-DE
Reçu le 22/07/2026

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 09 JUILLET 2026

DEPARTEMENT
LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

CANTON
NERAC

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 29

OBJET :
Association Chœur de Baïse – Subvention annuelle ordinaire - Fonctionnement

N° 121/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 juillet à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Nérac était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale en date du 02 juillet deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Nicolas LACOMBE, Mesdames Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, adjointes au Maire, Messieurs Hugues DAVID, Marc GELLY, Manuel VICENTE, adjoints au Maire, Mesdames Stéphanie GARBAY, Marie-Pierre LAPORTE, Helena POTIER, Marie-Ange PRADO, Laurence QUATRE, Charline SANSAN, conseillères municipales et Messieurs Serge ARNAUNE, Michel FRANCOISE, Jean-Luc GUERY, Frédéric SANCHEZ, Jean-Jacques SERVOLLE, Frédéric TAROZZI, Jean-François TUFFERY.

Absents excusés :
Charlie BARRERE a donné pouvoir à Hugues DAVID
Josiane DARRAC a donné pouvoir à Charline SANSAN
Yannick DULOUARD a donné pouvoir à Nicolas LACOMBE
Daniel ESSERTEL a donné pouvoir à Jean-Jacques SERVOLLE
Aurore FONTANEL a donné pouvoir à Marie-Ange PRADO
Najet EL KHAÏRI a donné pouvoir à Edith BUSQUET
Patrick GOLFIER a donné pouvoir à Frédéric SANCHEZ
Françoise MEDECIN a donné pouvoir à Serge ARNAUNE
Mélanie SERRES-SOLANO a donné pouvoir à Manuel VICENTE
Frédéric TAROZZI a donné pouvoir à Jean-François TUFFERY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du Conseil.
SECRETAIRE ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.
Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.
L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur.
La liste des délibérations de la séance du 09 juillet 2026 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AR Prefecture
047-214701955-20260709-DEL1212026-DE
Reçu le 22/07/2026

RAPPORTEUR : Manuel VICENTE

Le Conseil Municipal, lors du vote du budget 2026, a attribué dans un premier temps un lot de subventions (ordinaires ou exceptionnelles) aux associations ayant déposé leur dossier de demande complet avant le 31 mars 2026.
Il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur l'attribution de nouvelles subventions (annuelles ordinaires), cf tableau ci-dessous

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS
CULTURE	
CHŒUR DE BAÏSE	**110,00**
TOTAL	**110,00**

Considérant l'exposé qui précède,
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :

- **D'ACCEPTER** le versement de la subvention selon le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS	SOMMES VOTEES	RESULTAT DU VOTE (à signaler les élus ne participant pas au vote)
CULTURE			
CHŒUR DE BAÏSE	**110,00**	**110,00**	/
TOTAL	**110,00**	**110,00**	

- **DE DIRE** que ces sommes sont inscrites au budget Ville 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE NERAC 47600

La Secrétaire de séance,